

Ecole publique primaire
La Roche Blanche
Rue de la Roche Blanche
44350 – SAINT- MOLF

☎ : 02.40.62.59.69

✉ : ce.0440865b@ac-nantes.fr

-PROCES VERBAL du CONSEIL D'ECOLE n°1 du 07 novembre 2019

Le quorum étant atteint, la séance débute à 18 h 00.

La secrétaire de séance est Mme Corazza (enseignante)

La présidence du conseil est assurée par **Mme Gérard Christine**, Directrice de l'école.

Membres absents excusés : Mmes Rozier (Inspectrice de l'Education Nationale), Madame Henry-Goulène (DDEN), le RASED, Mme Le Néün Caroline (enseignante)

Membres présents :

Municipalité : M. Delorme, Mr Bréhat (adjoint au maire en charge du Cadre de Vie),

Représentants des Parents d'élèves : Mme GUIHARD Alice, Mrs MIKOLAJCZYK François, BOUCHAIS Arnaud, EYCKEN William, HENRY Romain.

Enseignantes : Mmes Gérard, Meunier, Treillard, Micou, Janel, Guichet, Corazza

1 - Approbation du compte rendu du Conseil d'école n°3 du 06.06.19

Mme Gérard propose au conseil l'approbation du compte-rendu du Conseil d'école n° 3 du 06/06/2019. Celui-ci est approuvé avec une réserve émise : le règlement intérieur du conseil d'école n'inclut pas les activités périscolaires et la restauration scolaire, alors qu'il en avait été question.

2 - Conseil d'enfants

Les enfants ont émis leurs demandes suite au conseil d'enfants. Pendant ce conseil, ils remarquent ou demandent :

- Les tables de ping-pong sont abîmées.
- Les serrures des portes de toilettes sont abîmées, les poignées se cassent, des élèves sont restés enfermés à plusieurs reprises à l'intérieur.

3- Effectifs

- **174 élèves** à la rentrée de septembre, répartis comme suit :
- classe 1 : Mme MICOU et Mme Berthe (Atsem) TPS/PS/MS 3/12/10 soit 25 élèves
- classe 2 : Mme JANEL et Mme Le Fur (Atsem) PS/MS 14/12 soit 26 élèves
- classe 3 : Mme GUICHET et Mme Perron (Atsem) GS/CP 19/6 soit 25 élèves
- classe 4 : Mme MEUNIER CP/CE2 15/9 soit 24 élèves
- classe 5 : Mme CORAZZA CE1 24 élèves

- classe 6 : Mme TREILLARD CM1

26 élèves

- classe 7: Mme GERARD et Mme Le NEÜN CE2/CM2

6/19 soit 25 élèves

Qu'en est-il des constructions à venir ? Réponse de Mr le Maire : Le rythme de construction est soutenu, cependant il est dans l'incapacité de donner un effectif et un ordre d'âge des futurs habitants. Il y a eu 34 naissances en 2018.

4- Élections des parents d'élèves

Seulement 5 parents ont présenté leur candidature sur les 7 postes à pourvoir. Cette année, pour la première fois, nous étions autorisés à faire les élections uniquement par correspondance, ce que nous avons testé. Il en ressort un taux presque 2 fois plus élevé de participation.

- Taux de participation pour l'école pour 2019-2020, **33,08 %** (contre 18,15% pour 2018-2019)
- 266 inscrits, 88 votants dont 19 blancs ou nuls
- 5 sièges ont été pourvus sur 7

5 – Compte coopérative scolaire

Le compte de la coopérative scolaire est alimentée par :

- **l'amicale laïque** : subvention annuelle variable (de 8 à 12€) par élève plus une subvention par classe pour Noël (entre 80 et 125€).
- **les parents** : argent demandé pour l'USEP, transport, voyage, ventes diverses pour financer les voyages ...
- **La mairie** : subvention de 400 € uniquement administrative, pour régler l'assurance de l'école MAE, l'affranchissement, la pharmacie, l'abonnement téléphone portable, les petites fournitures administratives diverses

Mme GERARD garde toujours une avance de trésorerie d'environ 2500€ pour les voyages scolaires. En effet, au moment des réservations, les acomptes et paiements divers montent parfois jusqu'à 6000€ alors que le bénéfice des actions faites pour diminuer le coût du voyage et les mensualités des parents ne sont pas encore rentrés.

Pour l'année scolaire 2018-2019, le total des charges et des produits sur le compte de fonctionnement général était excédentaire de 812,98€

6- Créneaux gymnase

Nous avons les mêmes créneaux que l'an passé, malgré nos demandes. Nous ne disposons pratiquement que de créneaux du matin. Le lycée Kerguenec dispose de 16h00 contre 4h30 pour nos 7 classes. Le lycée n'utilise pas tous les créneaux et le gymnase reste vacant mais nous ne pouvons pas l'utiliser puisque nous ne sommes pas avertis de ces disponibilités.

Mr Le maire, se propose de revoir ce planning car l'information sur ces créneaux vacants ne circule pas correctement. Une nouvelle salle d'escalade est en discussion avec Cap Atlantique, il sera demandé que cette salle puisse accueillir d'autres activités et ainsi dégager des créneaux supplémentaires mais cela n'est pas une solution à court terme.

Mr le maire précise que le proviseur du lycée est disposé à discuter d'aménagements de l'utilisation du gymnase.

7 – Charte numérique

Il est demandé par le ministère de l'Education Nationale que la charte numérique soit annexée au règlement intérieur.

Elle reprend les droits, les devoirs et les engagements que doivent prendre les enfants face à l'utilisation du numérique.

8 – Point informatique

Nous rencontrons un problème lorsque tous les ordinateurs fonctionnent en même temps : certains se bloquent. Il est donc difficile d'utiliser les 12 ordinateurs de la classe mobile ensemble.

Mr le maire précise que le débit sur le centre de la commune est performant.

Il faudra donc déterminer le problème : débit, logiciel, matériel, ... ? Une solution est à trouver.

9 - PPMS et compte-rendu exercice attentat intrusion.

L'IA a demandé à certaines écoles de faire l'exercice attentat intrusion (confinement) le 10/10 à 9h. L'exercice devait durer 30 mn pour les maternelles, et 1h pour les élémentaires.

Les enseignantes n'avaient pas été informées par la directrice.

Sur 7 classes, seulement 2 classes se sont confinées. Ces 2 enseignantes avaient eu l'information la veille et avaient laissé leur téléphone à proximité d'elle. Une troisième enseignante était aussi prévenue mais n'a pas entendu son téléphone.

Pendant le temps de classe, nous mettons notre portable sur vibreur ou muet pour ne pas perturber les élèves.

Il en ressort que les alertes par téléphone ne sont pas efficaces.

Mr le maire va se renseigner sur des dispositifs existants ailleurs lors du salon des maires.

10- Ajustement du règlement intérieur.

Pas de modifications à apporter au règlement intérieur adopté le 6/6/19.

11- Règlement de fonctionnement des membres du conseil d'école.

Après relecture postérieure au conseil d'école, le règlement mentionne bien pour les activités périscolaires et la restauration scolaire au point III 3° d) et e). Donc pas de modifications à apporter au règlement de fonctionnement des membres du conseil d'école adopté le 6/6/19.

12- Travaux divers effectués et éventuels

Le projet de « mur » sous le préau de l'élémentaire, de Mme Treillard et Mme Guichet a été finalisé.

Mme Treillard demande comment faire pour commander la peinture pour les pièces de bois : un devis doit être demandé auparavant.

20 000€ de travaux ont été engagés en 2019 :

- La clôture côté élémentaire a été remplacée.
- La maisonnette des maternelles a été nettoyée et repeinte.
- Les crochets de rangement dans le local jeux ont été baissés pour les plus jeunes.
- Des plaques « Ici commence la mer » ont été posées dans la cour de l'école.
- La peinture de la classe A5 a été refaite, les murs de la classe B3 ont été repeints (les couleurs seront inversées au vacances de février).
- Réfection éclairage des classes dans 1/3 de l'école.
- Réparation vitrage des préaux.

2 532€ ont été dépensés pour le renouvellement du parc informatique.

2370€ de maintenance informatique annuelle.

Travaux budget 2020 :

- Remplacement des éclairages 2ème tiers.
- Poursuivre le remplacement du parc informatique .
- Réfection façade extérieure maternelle.

- Le sol de la classe 6 sera refait l'année prochaine .
- Bacs à sable.

Demande de travaux :

- Mme Guichet demande le nettoyage des velux et la pose de rideaux sur certains d'entre eux pour la chaleur.
- Mme Meunier demande la pose d'un rideau ou store sur la porte côté cour pour le PPMS.
- La demande de Mme Micou sur l'installation de l'eau chaude va être honorée.

13 – Questions diverses

La pause de coussin berlinois sur la rue de l'océan est en réflexion au niveau de la commune car c'est une route départementale. Il sera probablement mis en place en début d'année.

Un problème avec une chauffeuse de car est évoqué. Mr le maire demande plus de précisions à ce sujet afin de pouvoir intervenir à son niveau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

La Présidente

C.GERARD

La Secrétaire de séance

J.CORAZZA